



SOCIÉTÉ DES AMIS DU LOUVRE

RECONNUE D'UTILITÉ
PUBLIQUE PAR DÉCRET
DU 14 SEPTEMBRE 1898

www.amis-louvre.fr

Le Président,
Marc FUMAROLI,
de l'Académie française

Chers Amis du Louvre,

Assez rares sont les occasions, en dehors de notre rendez-vous trimestriel, où il m'apparaît opportun de solliciter votre attention. Une fois n'est pas coutume, je souhaiterais m'adresser aujourd'hui particulièrement aux jeunes générations qui composent notre Société et à travers eux, à chacun d'entre vous.

Jeunes Amis du Louvre: c'est désormais le nom qu'il faudra donner aux jeunes gens et jeunes filles de moins de trente ans qui désirent s'abonner au Louvre. Grâce à un accord avec la direction du Musée, le Louvre et ses Amis se sont associés pour proposer à partir de cette rentrée une carte d'accès commune à tout le Musée: la carte Louvre jeunes. Les *Jeunes Amis du Louvre* pourront bénéficier d'avantages particuliers et d'invitations proposés en commun par le Louvre et notre Société.

Comme vous le savez, les collections du musée du Louvre sont accessibles gratuitement aux moins de 26 ans depuis le printemps 2009. Ce nouveau programme d'adhésion individuelle commun au Louvre et à ses Amis permet de compléter la politique d'ouverture du Musée voulue par le Gouvernement en direction des étudiants et des jeunes actifs. Notre Société s'honore d'en être à la fois le parrain et le mécène.

La carte Louvre jeunes doit constituer une première passerelle d'adhésion à notre Société, qui éduque les jeunes générations au «sentiment de patrimoine», pour en faire un peu plus tard des hommes et des femmes fiers d'assumer leur part d'un mécénat d'intérêt national, celui d'Amis du Louvre. Elle est une initiation au pacte de valeur et d'amitié qui fonde notre ligue.

Tout titulaire de la carte Louvre jeunes devient de fait membre de la Société des Amis du Louvre. En raison de la modicité de sa contribution*, son titulaire ne participe pas encore au mécénat collectif de la Société: il est donc un membre non-votant. Il a le privilège d'assister à notre Assemblée Générale au cours de laquelle les conservateurs du Louvre présentent les chefs-d'œuvre qui ont rejoint les collections permanentes du Musée grâce à la générosité de ses Amis.

Pour tous les Amis du Louvre, qui ont moins de trente ans, s'offre donc à eux la possibilité au moment du renouvellement de leur cotisation, de devenir soit *Jeunes Amis du Louvre* en s'abonnant à la carte Louvre jeunes, ou bien s'il le souhaite, et je compte sur eux pour démontrer leur audace en choisissant cette seconde option, de s'engager activement dans une démarche de mécénat en devenant dès maintenant et d'emblée Sociétaire, rejoignant ainsi plusieurs générations d'Amis qui ont contribué, depuis plus d'un siècle, à enrichir le musée.

À l'occasion du lancement de la carte Louvre jeunes, vous découvrirez un site des Amis du Louvre redessiné, accessible à tous à partir de notre nouvelle adresse www.amis-louvre.fr. En particulier, les nouvelles pages *Jeunes Amis du Louvre* permettent d'adhérer en ligne à la carte Louvre jeunes.

Permettez-moi à ce propos d'ajouter un dernier mot sur le site qui est une nouveauté décisive pour la diffusion et la connaissance de notre œuvre de mécénat.

Ce site doit d'abord vous faciliter, chers Amis du Louvre, jeunes ou moins jeunes, toutes vos démarches d'adhésion ou de renouvellement de cotisation. Il vous donnera quand vous le souhaitez toutes les informations sur la vie de la Société et du Musée. Aussi, à partir du 1^{er} octobre 2009, en complément de notre bulletin trimestriel, vous sera adressée par courriel une lettre d'information où vous pourrez consulter toutes les dernières nouvelles du mois à venir.

Mais au delà de cette fonction pratique, je souhaite que notre site devienne rapidement une base de données de référence pour les étudiants et les chercheurs, français et étrangers, sur la collection des Amis du Louvre, dont l'histoire (depuis 1897), l'ampleur (plus de 700 chefs-d'œuvre entrés au Louvre grâce à notre mécénat), et l'exigence de goût (celle d'un collectionneur privé collectif), ont conféré une place de premier choix au côté des collections royales ou princières qui ont composé le patrimoine artistique du Musée tout au long de son histoire.

J'espère qu'il vous plaira. Je vous souhaite une bonne visite,

* (15 €/1 an pour les moins de 26 ans et 30 €/1 an pour les 26-30 ans)